

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue le septième jour du mois d'avril 2026, au lieu habituel des séances, a adopté le projet de règlement suivant :

Numéro 760-2026 : **projet de règlement modifiant le chapitre 3 du plan d'urbanisme #387-2007, grandes affectations**

Ce projet de règlement vise à modifier le chapitre 3 du plan d'urbanisme numéro 387-2007 relatif aux grandes affectations du territoire. Il prévoit notamment des modifications au plan des affectations du sol afin d'agrandir certaines aires d'affectation résidentielles et mixtes à même des aires existantes, tel qu'illustré aux annexes du projet de règlement.

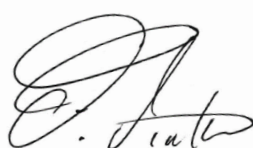
Que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation le 23^e jour du mois d'avril 2026 à compter de 17h45 à l'Hôtel de ville, au 6310 rue Principale à Sainte-Croix, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du conseil désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible de faire l'objet d'une approbation référendaire.

Une copie de ce projet de règlement est disponible au bureau municipal de la municipalité de Sainte-Croix, pour consultation, sur les heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce neuvième jour du mois d'avril en l'an deux mille vingt-six.

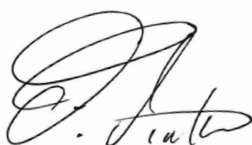


Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, et publication sur le site internet au www.saintecroix.ca, le neuvième jour d'avril 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce neuvième jour du mois d'avril en l'an deux mille vingt-six.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier